

28A, 29B, 29C, 07/08/07

072008031606

## MODÈLE 2

MARIE

NQ-PART

200800183242

À conserver par  
le destinataire

USAGER ou PROPRIÉTAIRE

cerfa

N° 55-1308

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ  
INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ (1)

(art. 25 de l'arrêté du 2 août 1977 modifié)

EMPLACEMENT LIBRE (2)

## IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION

Nom, prénom de l'usager : ROGER - MAISONNEUVE  
 Résidence :  
 Bât. esc. ét. lgt.  
 Rue n°  
 C.P. Localité

 Appartement  Pavillon

Il s'agit d'une installation :

 Neuve  Complétée<sup>(3)</sup>  Modifiée<sup>(3)</sup>
Pour un immeuble neuf (1<sup>ère</sup> occupation)  OUI  NON

## IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR

HALINA RENOVATION  
2 RUE DES CUVERONS

92220 BAGNEUX

Réf. Qualigaz 557135

Tel 06 10 28 37 50

Responsable Gaz : Mme/M. :

## NATURE DU GAZ DANS L'INSTALLATION

 Naturel  Propane ou Butane  Air propané ou air butané

Distributeur : FOF

## DESCRIPTION DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR L'INSTALLATEUR

Tuyauteries fixes (4)						Appareils (4)			Puissance en kw	Local (5)	Évacuation des gaz brûlés (6)			Ventilation (8)		
Nature	Longueur	Diamètre extérieur	Pression de service (mbar)	Assemblages	Accessoires	Type	Installé				par un conduit individuel ou collectif		VMC gaz	Appareil à circuit étanche	Amenée d'air	Sortie d'air
									Tirage naturel sans assistance mécan.	Extraction mécanique avec asservissement						
						Raccordés : (gaz brûlé)										
Cu 65	22	Bp	BF													
Cu 2	22	Bp	BF	DC												
Cu 0,5	22	Bp	BF	Raccordé	DX											
						Non raccordés :										

## ATTESTATION DE L'INSTALLATEUR

L'installateur identifié ci-dessus atteste que l'installation décrite ci-dessus a été réalisée et éprouvée par ses soins conformément à l'arrêté du 2 août 1977 modifié et notamment que :

- les tuyauteries fixes ont subi les épreuves de résistance mécanique et d'étanchéité prévues à l'article 9,
- s'il existe des appareils raccordés, la vacuité des conduits correspondants a été vérifiée par ses soins il y a moins d'un an, ainsi que l'étanchéité des conduits individuels, ou par l'entreprise \_\_\_\_\_ qui a délivré un certificat en date du \_\_\_\_\_
- s'il existe une installation nouvelle de VMC gaz elle est équipée d'un dispositif de sécurité collective (DSC) conforme aux dispositions de l'arrêté du 30 mai 1989 (l'attestation de conformité au descriptif du DSC et de bon fonctionnement prévus à l'article 3-2 de cet arrêté sont joints).

Cachet, date et signature

SARL HALINA RENOVATION

 2, Rue des Cuverons  
 92220 BAGNEUX  
 Tél. 06 10 28 37 50 Fax: 01 46 16 17 39  
 e mail. kazik\_fr@onet.eu  
 SIRET 494 612 633 00011

## L'ORGANISME DE CONTRÔLE

Cachet, date et signature



## LE DISTRIBUTEUR (uniquement pour les installations neuves)

Fourniture du gaz faite le :

par\* :

Cachet, date et signature du distributeur ou du mandataire

\* (Nom et signature)

Nota : les explications correspondant aux renvois figurent au verso.

Les mentions portées sur ce certificat de conformité font l'objet d'un traitement informatisé géré par **QUALIGAZ** et sont destinées aux services de **QUALIGAZ**. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, vous concernant (Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour toute demande, adressez-vous à :

QUALIGAZ, 131-135 avenue Jean Jaurès 93305 Aubervilliers Cedex.